



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Dijon, le 24 août 2017

La rectrice

à

madame Patricia LAMBOLEY  
s/c de madame la principale du  
collège André Malraux  
Dijon

DAAC  
Délégation académique  
à l'éducation artistique  
et à l'action culturelle

**Objet : Lettre pour la mission départementale « activités physiques et artistiques » en liaison avec le Conseil départemental de Côte-d'Or et Art-Danse CDC Dijon-Bourgogne, au titre de l'année 2017-2018**

Affaire suivie par :  
Eric GADY  
Téléphone  
03 80 44 89 77  
Télécopie  
03 80 44 87 85  
Courriel  
action.culturelle@ac-dijon.fr

Je vous informe que vous bénéficiez pour l'année 2017/18 d'indemnité(s) pour mission particulière à hauteur de 1250 € soit 1 IMP (environ 2,5 heures hebdomadaires) au titre de votre mission « activités physiques et artistiques ».

Votre mission, qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement de l'éducation artistique et culturelle fixés dans le projet académique, se décline comme suit :

#### **information-communication**

- en début d'année scolaire, transmettre à votre coordonnateur académique le calendrier prévisionnel de communication ainsi que votre programme d'actions éducatives ;
- en cours d'année scolaire, communiquer sur les événements et les projets en cours relatifs à la danse en tenant compte du calendrier de publication des lettres d'information CAScAD (voir calendrier en annexe) ;
- participer aux réunions d'information destinées aux équipes pédagogiques ;
- actualiser en début d'année scolaire ou dès que cela est nécessaire la fiche de présentation des dispositifs que vous coordonnez sur le site académique arts et culture ;
- poursuivre l'information auprès des différents publics scolaires (collèges et lycées) de Côte-d'Or sur les activités et les possibilités pédagogiques du festival art danse ;

#### **élaboration de ressources pédagogiques et de parcours culturels**

- élaborer des ressources et des parcours culturels en privilégiant l'éducation à la citoyenneté, la transversalité (**enseignements pratiques interdisciplinaires**), les liaisons interdégradés, le recours au numérique ;
- élaborer des ressources pédagogiques en lien avec les dispositifs EAC relatifs à la danse ;
- favoriser la diffusion de ces ressources sur le site de la DAAC ;

2G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon Cedex



### **accompagnement de projets**

- privilégier les projets inscrits dans le cadre de parcours d'éducation artistique et culturelle et dans le volet culturel du projet de l'établissement ;
- relayer ou initier des dispositifs permettant de fédérer les projets des établissements ;
- favoriser la valorisation des projets EAC relatifs à la danse menés au sein des établissements afin de les valoriser sur le site arts et culture ;
- solliciter vos collègues afin de les inciter à prolonger le travail réalisé en danse dans les cours d'EPS dans le cadre de l'association sportive danse, des projets interdisciplinaires et d'ateliers artistiques ;
- élaborer et mettre en œuvre des projets en lien avec des intervenants extérieurs ;
- demander systématiquement aux enseignants du second degré d'inscrire leur(s) projet(s) dans le PEAC, et notamment dans l'application FOLIOS.

### **formation**

- suivre le parcours de formation M@gistère proposé par la DAAC ;
- en lien avec le service culturel et sous la responsabilité des autorités académiques, organiser des actions de formation de proximité destinées à mieux faire connaître les enjeux éducatifs et culturels liés aux activités physiques et artistiques, ainsi que ses ressources.

**La reconduction de votre mission annuelle sera conditionnée à l'examen de votre bilan à remettre impérativement pour le 21 mai 2018 en renseignant le formulaire bilan au DAAC ([action.culturelle@ac-dijon.fr](mailto:action.culturelle@ac-dijon.fr)), à votre inspecteur ainsi qu'à votre chef d'établissement.**

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY

**Pour la rectrice et par délégation,  
la secrétaire générale de l'académie de Dijon**

**Isabelle CHAZAL**

**Copie :**

- Monsieur Jérôme FRANCO  
Art Danse - CDC  
41 rue d'York  
21000 Dijon  
- Monsieur Fabrice BERTRAND  
IA-IPR EPS  
Rectorat de l'académie de Dijon  
2 G rue général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon cedex